

Iles Eoliennes (Italie)

No 908

Identification

<i>Bien proposé</i>	Isole Eolie (Iles Eoliennes)
<i>Lieu</i>	Mer Méditerranée - sud de la Mer Tyrrhénienne
<i>Etat Partie</i>	Italie
<i>Date</i>	24 juin 1998

Justification émanant de l'Etat Partie

Situées dans la mer Tyrrhénienne méridionale, au large de la côte sicilienne, les îles Éoliennes représentent un patrimoine exceptionnel du fait de la co-présence de biens culturels concentrés sur une aire géographique et de nature scientifique et humaniste et plus particulièrement de nature : géodynamique, volcanologique, archéologique, naturelle et ethno-anthropologique configurant un système de valeur considérable du paysage structurel.

La valeur archéologique est due :

- A la présence de témoignages exceptionnels de la continuité de la vie dans les îles Éoliennes à partir de l'époque néolithique moyen jusqu'à aujourd'hui, avec un rôle ultérieur exceptionnel dans tout le monde antique, dans la période de l'obsidienne ;
- Au parfait état de conservation des couches stratigraphiques qui datent en partie de la préhistoire, de la protohistoire et l'Antiquité de la mer méditerranée, et au fait que les vestiges de toute culture, après abandon ou destruction des établissements, ont été préservés quasiment intacts, enfermés dans une couche de poussière volcanique transportée par le vent et générée par le pyroclastique produit par l'activité volcanique ;
- A l'extraordinaire richesse et l'état de préservation des nécropoles parmi lesquelles des masques de théâtre du culte dionysiaque en particulier représentent un document exceptionnel pour l'histoire du théâtre ;
- A l'Acropole de Lipari avec sa continuité de vie, son caractère de «ville protégée», son architecture, ses espaces, ses musées thématiques et multidisciplinaires en développement permanent. Sa transformation de fonction de baignade en un lieu de grande civilisation pour la transmission de la connaissance, de la culture, de

l'histoire de la science et des sciences humaines. En effet, elle est le siège du musée régional archéologique éolien, un des plus importants au monde de par ses sections complémentaires de volcanologie et de paléontologie du quaternaire.

La valeur ethno-anthropologique de grand intérêt pour le paysage culturel anthropique qui s'est formé au cours des siècles et qui est parvenu jusqu'à nous comme témoignage pratiquement intact de l'activité millénaire de l'homme avec des spécificités d'établissement et des particularités culturelles, relatives à :

- Aux raisons de défense et de survie dues à l'isolement des îles, pour lequel le premier système d'établissement est donné par une unité autarcique productive ;
- A l'utilisation de l'obsidienne comme ressource exceptionnelle pour la fabrication d'outils à usage domestique, pour la chasse ;
- A l'inclinaison du sol et donc à la particularité des cônes volcaniques à pentes raides qui dessinent le territoire avec la création de terrassements en pierre ;
- Aux caractéristiques pédologiques qui influencent les différents types de cultures agricoles ;
- Aux caractéristiques urbanistiques et architectoniques d'établissement qui donnent lieu à une typologie urbanistique dans laquelle on reconnaît sa matrice phylogénétique dans tous les villages d'origine rurale particulièrement dans les villes de Alicudi, Filicudi et à Ginostra.

Toutes ces valeurs d'intérêt anthropique du paysage se retrouvent sur le territoire lequel est caractérisé par une végétation aujourd'hui steppique, par une végétation endémique, par une végétation constituée d'anciennes cultures telles que l'olive et les cépages liées à des éléments du maquis méditerranéen où l'on trouve plus particulièrement du genêt, le lentisque, l'arbousier, le palmier nain, des plantes médicinales et le câprier. Dans les îles Éoliennes, la nature est fortement présente dans les zones habitées. Les cultures sont constituées avec des terrassements en pierre et les maisons s'insèrent dans des espaces dessinés par la végétation. L'ensemble est lié d'une telle façon que les établissements humains et le paysage naturel confèrent aux îles un intérêt écologique important.

[**Note** : dans le dossier de proposition d'inscription, l'Etat Partie n'émet aucune proposition sur les critères motivant selon lui l'inscription du bien sur la Liste du patrimoine mondial. De plus, le texte proposé ici est une version abrégée du texte du dossier d'inscription dans la mesure où il est pris en compte seulement les aspects culturels.]

Catégorie de bien

En termes de catégories de biens culturels, telles qu'elles sont définies à l'article premier de la

Convention du Patrimoine mondial de 1972, le bien proposé est un *site*. C'est également un *paysage culturel* comme défini dans les *Orientations devant guider la mise en œuvre de la Convention du Patrimoine mondial* (1998), paragraphe 39.

Histoire et Description

Histoire

Les premiers établissements connus remontent au néolithique moyen sur l'île de Lipari. Le commerce de l'obsidienne assura la prospérité des îles pour environ 2000 ans jusqu'à la troisième moitié du deuxième millénaire. La diffusion du métal et de sa technique en Méditerranée, entraîna une période de décadence économique et de dépeuplement jusqu'au deuxième millénaire. L'activité reprit à l'âge du bronze.

Les îles connurent des fortunes diverses jusqu'à l'arrivée des Grecs vers 580 avant J.C. A cette époque, l'archipel était presque dépeuplé. De cette période date sans doute un mur cyclopéen découvert lors des fouilles de l'acropole de Lipari.

Lipari resta colonie grecque jusqu'en 252 avant J.C. Elle tomba aux mains des Romains au cours de la première guerre Punique. Cette occupation provoqua une forte récession qui cessa avec la défaite de Carthage.

La période de l'âge impérial et du haut Moyen Age est peu documentée. Le christianisme s'implanta très tôt autour du culte des reliques de saint Bartolomeo.

En 836, les Arabes détruisirent Lipari et déportèrent les habitants. Les îles restèrent désertes jusqu'à la conquête normande. Avec la création en 1083 du premier monastère bénédictin sur l'Acropole de Lipari, l'activité reprit. L'agriculture fut réintroduite.

Entre le XIII^e et le XIV^e siècles, Lipari fit l'objet de conflits pour le contrôle de la mer Tyrrhénienne. L'unification du royaume de Naples et de Sicile détermine une période de grande prospérité.

En 1544, l'incursion des pirates barbaresques détruisit la ville de Lipari. La ville fut reconstruite et ceinte d'un rempart. Son extension se limita à cette fortification jusqu'au XVIII^e siècle. L'intensification des activités navales et agricoles entraîna le dépeuplement de l'acropole au profit des zones fertiles. Le territoire de l'île de Salina fut divisé en trois communes au début de ce siècle.

De 1926 à 1950, l'acropole de Lipari et l'ancien palais épiscopal furent utilisés comme prison politique, cette situation contribua à isoler économiquement Lipari pendant la première moitié de ce siècle.

Par ailleurs, la monoculture du raisin a été fortement perturbée par le phylloxera au XIX^e siècle ce qui engendra une situation économique dont les îles ne se relevèrent pas. Une longue période de crise précéda le renouveau essentiellement touristique qui commença à se manifester après les années 1950.

Cette activité, si elle contribue à revitaliser le pays, entraîne également la destruction de sa culture. Beaucoup de bâtiments et d'habitations traditionnels liés aux anciennes activités agricoles sont transformés en résidences secondaires inspirés de modèles étrangers à la culture locale.

Une action politique soutenue par le secteur scientifique et culturel tente d'inverser la tendance en développant des formes de protection des monuments les plus remarquables et une diversification des activités.

Description

L'archipel est composé de sept îles dont la principale est Lipari, deux îles sont fortement marquées par l'activité volcanique : Stromboli et Vulcano.

La totalité de l'archipel représente un inépuisable sujet d'études volcanologiques en même temps qu'un lieu de ressources archéologiques majeur. L'accumulation des cendres volcaniques a en effet protégé de l'usure du temps et du pillage de nombreux vestiges de l'Antiquité grecque et romaine.

La morphologie actuelle des villages est caractéristique de l'insularité méditerranéenne comparable aux îles grecques.

Le caractère dominant du paysage est la stratification volcanique en particulier visible sur les falaises.

Gestion et Protection

Statut juridique

L'archipel éolien fait partie de la région Sicile, province de Messine, et son territoire est organisé en quatre communes : Leni, Malfa, S. Marina Salina (toutes situées sur l'île de Salina), et Lipari. Il y a une municipalité unique qui comprend les îles de Lipari, Vulcano, Filicudi, Alicudi, Stromboli, et Panarea.

La protection du paysage et du patrimoine architectonique prévue par la Loi No 1497 du 29.6.1939 concernant l'archipel est appliquée par la Section des Biens du paysage, de l'architecture et de l'urbanisme de la *Soprintendenza per i Beni Culturali ed Ambientali* de Messine.

Gestion

Il y a un régime mixte : domaine et patrimoines de l'état, régionaux et de la mairie, mais surtout de propriété privée.

Etant donné l'ampleur du territoire il est impossible de citer tous les propriétaires du territoire morcelé et recensé au cadastre urbain.

En plus des zones de propriété du domaine communal, il y a des zones à usage public telles que celles de l'extraction de la ponce dans le mont Pelato à Lipari et d'autres territoires du Monte della Fossa delle Felci de Salina et beaucoup d'autres.

L'Acropole de Lipari est la propriété du *Demanio Regionale Assessorato dei Beni Culturali ed Ambientali* et est soumise au contrôle de la *Soprintendenza per i Beni Culturali ed Ambientali* de Messine (Département des biens archéologiques).

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

Jusqu'à une date récente les îles Lipari n'ont pas connu d'altérations profondes mais le développement du tourisme et la mutation des bâtiments en résidences secondaires menacent fortement la conservation.

Authenticité

La première garantie d'authenticité et d'intégrité est donnée par le fait que 90% des publications sur les études volcaniques concerne les îles éoliennes. Dans l'île de Vulcano se trouve le siège du G.V.N. pour la surveillance continue de l'activité volcanique, géré par le C.N.R. et par le ministère de la Protection civile. Le château de Lipari est le siège du Musée éolien qui contient les pièces collectées à partir de 1946 jusqu'à aujourd'hui. Il forme avec le parc archéologique annexé l'un des musées historiques et archéologiques de la Méditerranée les plus importants.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission d'expertise de l'ICOMOS s'est rendue à Lipari en février/mars 1999.

Caractéristiques

Les îles éoliennes constituent un archipel volcanique dans la zone d'influence de la grande Grèce (pour l'Antiquité).

Analyse comparative

Les îles éoliennes appartiennent à la famille des arcs insulaires auxquelles on peut les comparer pour la géométrie, la morphologie et l'évolution des produits, mais comme on a dit, à l'intérieur de cette famille les îles éoliennes ont des spécificités particulières (courbure, inclinaison, énergie, zone de chute, activité strombolienne continue, etc.) Pour ce qui concerne le type d'activité explosive, éruption, etc. on peut comparer les îles éoliennes à l'archipel égéen (Kos, Nysidos, Yali, Santorin, Mylos, Methana).

Certaines formes volcaniques typiques des îles éoliennes, par exemple le grand cratère de la Fossa à Vulcano, Pollara à Salina, présentent des analogies avec certains volcans des très fameuses Galápagos de Darwin, tandis que Stromboli présente des analogies morphologiques avec le Piton de la Fournaise de l'Océan Indien.

Du point de vue archéologique les îles éoliennes peuvent être considérées comme une "Pompéi"

continue, avec des éruptions magmatiques qui n'ont pas le même caractère dramatique.

Pour les trois millénaires auxquels on se réfère, cette stratigraphie est la plus complète, précise et détaillée de toute la Méditerranée centrale et occidentale et elle nous donne la clé de lecture pour les autres civilisations de la Méditerranée.

Ce même phénomène a conservé intacte la nécropole grecque et romaine (jusqu'à aujourd'hui 3.000 tombes environ), presque unique parmi celles de la Sicile, de la Grèce et de l'Etrurie.

On a localisé presque une vingtaine d'épaves (du premier âge du bronze au XVIIème siècle).

Observations de l'ICOMOS

Archipel remarquable par sa géologie volcanique, les aléas de l'histoire et la relative aridité des îles éoliennes sont à l'origine de fréquents mouvements de population depuis les temps préhistoriques. Il en résulte un patrimoine d'une grande richesse archéologique.

Néanmoins, l'ICOMOS considère que les îles éoliennes n'ont pas la valeur universelle exceptionnelle requise pour justifier une inscription sur la Liste du patrimoine mondial. Il existe d'autres îles volcaniques qui ont une importance archéologique et historique plus grande et des paysages qui ont été moins touchés par des intrusions modernes liées à la croissance du tourisme.

Recommandation

Que ce bien ne soit pas inscrit sur la Liste du patrimoine mondial sur la base des critères culturels.

ICOMOS, septembre 1999